

6212-01-201

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 01

Hebdos régionaux de la Côte-Nord + liste télécopieur

Projets d'aires protégées des monts Groulx et de l'île René-Levasseur

INVITATION À DONNER VOTRE OPINION A COMPTEUR DU 9 JUIN 2003 A BAIE-COMEAU

Québec, le 22 mai 2003 - La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M. Alain Cloutier, tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur l'aire protégée projetée des monts Groulx et l'aire protégée projetée de l'île René-Levasseur situées dans la province naturelle des Laurentides centrales (D) **à compter du 9 juin 2003 à 19 h, à la salle des Chevaliers de Colomb 3094 secteur Marquette, située au 10, rue Vézina, à Baie-Comeau. Les séances se poursuivront les jours suivants**, en après-midi et en soirée, **selon le nombre de mémoires** qui seront présentés à la commission.

Cette deuxième partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission ainsi qu'aux suggestions et aux opinions verbales du public.

La participation du public est essentielle

La participation du public est essentielle pour la commission. Cela permet d'entendre les arguments et les opinions du milieu avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre de l'Environnement.

Comment rédiger un mémoire ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, de la municipalité, de l'organisme ou du groupe qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et enfin, toutes les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet et d'éclairer la commission. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Ces conseils sont fournis ici à titre indicatif seulement. Ils sont également disponibles dans le site Internet de la commission à la rubrique *Comment participer*.

COMMUNIQUÉ

Comment présenter et transmettre un mémoire ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement de la séance publique, toute personne, groupe ou municipalité qui désire faire connaître son point de vue, soit par la présentation d'un mémoire ou par une intervention verbale, est invité à informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Renée Poliquin, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Le dépôt d'un mémoire sans présentation publique est aussi possible.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire qui sera présenté devra être transmis au BAPE, **au plus tard le 5 juin 2003**, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec, G1R 6A6, **à l'attention de M^{me} Renée Poliquin**.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique doivent l'adresser à : groulx-levasseur@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Dès qu'ils seront rendus publics, les mémoires seront déposés dans les centres de consultation et diffusés dans le site Internet de la commission à l'adresse : www.bape.gouv.qc.ca.

La documentation disponible

Les documents relatifs à ce projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale Alice-Lane, 6, avenue Radisson, Baie-Comeau ;
- Conseil de bande de Pessamit, 44, rue Messek, bureau 202, Betsiamites ;
- Bibliothèque Louis-Ange-Santerre, 500, rue Jolliet, Sept-Îles ;
- Musée Shaputuan, 290, boulevard des Montagnais, Sept-Îles ;
- Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis ;
- BAPE, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec.

Les personnes intéressées à obtenir plus d'informations peuvent communiquer avec M^{me} Renée Poliquin au (418) 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : groulx-levasseur@bape.gouv.qc.ca.